

10.09.2024 – 07:50 Uhr

bonus.ch sur les primes-maladie 2025 : augmentation de 6% à 7% en moyenne et de plus de 12% pour certains assureurs



Lausanne (ots) -

Malgré une hausse des primes-maladie de 6.6% en 2023, les assureurs ont enregistré une perte totale de 1.2 milliard de francs, qui a été compensée par les réserves. La tendance se poursuit en ce début d'année 2024, avec les coûts de la santé qui continuent de croître fortement. Ainsi, l'augmentation moyenne pour 2025 devrait avoisiner les 7%.

Après une hausse moyenne des primes-maladie de 6.6% en 2023 et de 7.8% en 2024, la population suisse doit se préparer à faire face à une nouvelle augmentation de cette envergure pour 2025. Selon les dernières prévisions du portail de comparaison bonus.ch, la douloureuse devrait atteindre près de 7%. Il s'agit évidemment d'une moyenne. Plusieurs caisses-maladie, dont les réserves sont basses et ne permettent plus de compenser l'élévation des coûts de la santé, risquent même d'enregistrer des hausses de plus de 12%. Dans les cas les plus extrêmes, certaines primes-maladie pourraient augmenter de plus de 50%.

Hausse des coûts de la santé de 5.1% pour le premier semestre 2024

Cette estimation d'une nouvelle forte augmentation des primes-maladie pour 2025 s'explique par le fait que les coûts de la santé poursuivent leur hausse en 2024. Après un premier trimestre assez stable (+2.7%), le deuxième trimestre a fait pencher la balance dans le rouge avec une augmentation de 7.5% sur l'ensemble de la Suisse. Sur les six premiers mois de l'année, les coûts de la santé ont ainsi connu une croissance de 5.1%, ce qui représente une hausse de plus de 1 milliard de francs par rapport à 2023.

Pourquoi cette augmentation des coûts de la santé ?

Ces dernières années, la pandémie de Covid-19 n'est pas la seule responsable de cette forte hausse des coûts de la santé. Les progrès médicaux, l'évolution démographique ou encore le système de tiers payant sont d'autres paramètres explicatifs. De plus, le coût des médicaments et leur quantité prescrite sont en nette augmentation, tout comme le volume des prestations, le nombre de traitements de santé (séjours hospitaliers, consultations, analyses, soins, etc.) ou encore les frais administratifs.

Quels secteurs de la santé coûtent les plus chers ?

En 2024, les traitements dans les cabinets médicaux représentent les coûts les plus importants du système de santé en Suisse, avec près de 4.5 milliards de francs, sur un total de plus de 20.9 milliards de francs pour l'ensemble des secteurs. Les hôpitaux constituent ensuite les charges les plus élevées, avec le domaine de l'ambulatoire (4.2 milliards de francs) et du stationnaire (3.8 milliards de francs).

Quels secteurs subissent la plus forte hausse des coûts en 2024 ?

Sur le premier semestre, les coûts de la santé ont donc augmenté de plus de 1 milliard de francs par rapport à 2023. Les traitements médicaux correspondent à une charge supplémentaire de plus de 213 millions de francs, alors que les coûts des

services ambulatoires dans les hôpitaux sont en hausse de 208 millions de francs et que ceux des médicaments en pharmacie augmentent de 135 millions de francs.

Proportionnellement, ce sont les frais en laboratoire qui croissent le plus (12.43%), devant les soins à domicile (9.03%) et les physiothérapeutes (6.27%).

Jusqu'à 11% de hausse des coûts de la santé en fonction du canton

Sur le premier semestre de 2024, plusieurs cantons enregistrent une augmentation des coûts de la santé de 7% ou plus. C'est le cas du Jura (11%), de Vaud (9%), de Glaris (8%), de Neuchâtel (8%), du Tessin (7%) et de Zürich (7%).

En 2025, la hausse des primes-maladie devrait donc être plus élevée que la moyenne dans ces cantons, car l'évolution des primes suit de près celle des coûts de la santé.

En 4 ans, les réserves des caisses-maladie ont diminué de 5.1 milliards de francs

Ces dernières années, le Conseil fédéral a incité les caisses-maladie à réduire leurs réserves afin d'atténuer une partie de la hausse des primes. Alors qu'elles représentaient au total 12.4 milliards de francs en 2021, elles ont été réduites à 7.3 milliards de francs au 1er janvier 2024.

Désormais, la marge de manoeuvre est largement limitée pour une partie des assureurs, qui ne peuvent plus compenser l'augmentation actuelle des coûts de la santé. Or, historiquement, les caisses-maladie avec un taux de réserves bas sont davantage sujettes à d'importantes variations de primes.

Selon les dernières données de l'OFSP, Helsana a par exemple vu son taux de réserve chuter à 12% en 2022, alors qu'il atteignait encore 32% en 2020. Autres cas notables : entre 2021 et 2022, ÖKK est passée de 46% à 31%, tandis qu'Assura a réduit son taux de réserve de moitié (de 22% à 11%).

D'autres caisses-maladie disposent également de faibles réserves et ne sont ainsi plus en mesure de freiner l'augmentation des primes. Ceci devrait conduire à un ajustement du niveau des primes pouvant dépasser les 12% de hausse pour 2025. Par le passé, l'assureur Avenir (GM) avait par exemple augmenté ses primes moyennes de 13% en 2018 pour répondre à son taux de réserves de 7% en 2017.

À l'inverse, les caisses-maladie avec un taux de réserves élevé ont tendance à maintenir la stabilité de leurs primes, voire à les diminuer. C'est le cas par exemple ces dernières années de CSS, ÖKK ou Visana.

Accès à l'étude sur les primes-maladie 2025 :

<https://www.bonus.ch/Pdf/2024/Primes-maladie-2025.pdf>

Accès au comparatif des primes d'assurances maladie :

<https://www.bonus.ch/Assurance-maladie/primes-assurance-maladie.aspx>

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20b
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 10 septembre 2024

Medieninhalte



Primes-maladie 2025 / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100008668 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.